



Les structures privées non lucratives  
vous accueillent, près de chez vous !



Du 28 novembre  
au 4 décembre 2016

# ORGANISER SA JOURNÉE PORTES OUVERTES

*Le Guide*

# Sommaire

<i>Pourquoi un Guide ?</i> .....	2
<i>Organisez votre Journée Portes Ouvertes !</i> .....	3
<i>La FEHAP vous accompagne !</i> .....	4
<i>Conseils pour organiser sa JPO</i> .....	5
<i>Exemples de programmes</i> .....	6



Les structures privées non lucratives  
vous accueillent, près de chez vous !

## Pourquoi un Guide ?

Ce guide pratique a vocation à accompagner les structures adhérentes qui souhaitent organiser une Journée Portes Ouvertes (JPO), durant la semaine du 28 novembre au 4 décembre 2016, à l'occasion des 80 ans de la FEHAP.

### Les 80 ans de la FEHAP

La FEHAP célèbrera son 80<sup>ème</sup> anniversaire en 2016. Depuis 1936, la FEHAP est présente dans le paysage français. Cette année anniversaire sera l'occasion de nombreuses cérémonies et temps de réflexions dont le point d'orgue sera le 41<sup>ème</sup> Congrès annuel, qui se déroulera à Paris les 13 et 14 décembre 2016.

Un travail d'archives sur le patrimoine et l'héritage historique des établissements privés non lucratifs est en train d'être restitué afin de reconstituer la genèse de la fédération.

Cet anniversaire est l'occasion de faire la promotion des valeurs humanistes dans le secteur de la santé et des solidarités qui reposent sur différents mouvements historiques : mouvements associatifs, mutualistes, initiatives de solidarités privées, fondations, congrégations...

### Les structures de la FEHAP à l'honneur

Pour ses 80 ans, la FEHAP propose à ses structures adhérentes une opération Journée Portes Ouvertes ! Cette JPO a pour objectif de mieux faire connaître le secteur privé non lucratif au plus grand nombre et d'asseoir la notoriété des établissements sur leurs territoires.

### Quelques dates clés

<b>1936</b>	<b>1951</b>	<b>1972</b>	<b>1975</b>	<b>1987</b>	<b>1993</b>	<b>2004</b>	<b>2007</b>	<b>2016</b>
naissance FEHAP	création CCN51	délégations régionales	création revue PSS	Accord OETH	création UNIFED	Adoption charte des valeurs	1 <sup>er</sup> projet stratégique	80 <sup>ème</sup> anniversaire

# Organisez votre Journée Portes Ouvertes !

## Pourquoi organiser une Journée Portes Ouvertes ?

Événement durant lequel un établissement, en principe réservé aux professionnels et usagers, est exceptionnellement ouvert à tous les visiteurs, une JPO est un excellent levier de visibilité !

Cette opération représente la possibilité pour le public de découvrir les activités de votre établissement, plus largement de notre secteur, en visitant les lieux, en rencontrant les professionnels, en posant des questions etc...

## Quel public ?

- Les usagers de la structure et leurs familles, leurs proches ;
- Les habitants du bassin de vie ;
- Les élus locaux ;
- Les journalistes ;
- Les partenaires institutionnels (CG, ARS ...)

## Quel programme ?

Organiser une JPO nécessite de valoriser les activités de votre établissement. La nature de l'événement doit attirer l'attention, aiguïser la curiosité du public.

Pour concevoir le programme de votre journée, 4 catégories d'activités sont possibles :

**1- Les visites** qui permettent de découvrir les activités de l'établissement, en ayant accès aux « coulisses » et d'apporter des informations aux visiteurs ;

**2- Les « conférences »** : Des professionnels de l'établissement, ou des personnes de l'extérieur peuvent intervenir durant la journée sur des thématiques relatives à vos activités ;

**3- Des animations**, pédagogiques, ludiques, préventives... en lien avec votre activité !

**4- Des expositions, des moments festifs** : Afin de valoriser l'histoire de votre structure, de rendre la journée conviviale (musique, performances artistiques...)

*7 raisons  
d'organiser sa JPO*

**1 - Valoriser vos activités**, le travail de vos salariés, de vos bénévoles

**2 - Valoriser votre patrimoine**, vos infrastructures

**3 - Créer une cohésion d'équipe** autour d'un projet fédérateur

**4 - Profiter de cette occasion pour entrer en relation avec des partenaires et des élus locaux**

**5 - Diffuser une image positive**, d'ouverture et de dynamisme de votre structure

**6 - Accroître la visibilité** de votre structure avec une couverture médiatique, avec le soutien de la FEHAP

**7- Contribuer à renforcer la visibilité du secteur privé à but non lucratif de la santé et des solidarités**

## Envie de participer ? La FEHAP vous accompagne !

### En vous conseillant sur la mise en place de cette journée

Les chargés de mission de votre région, en appui avec le siège, se tiennent à votre disposition, pour vous apporter des conseils sur la mise en œuvre de votre JPO : programmation, logistique, communication etc.

### En mettant à votre disposition un « kit de communication »

La direction de la communication met à votre disposition un kit avec un logo JPO, des fiches pratiques, une affiche personnalisable, un communiqué de presse, des plaquettes, flyers, bannières, goodies, etc.

### En donnant de la visibilité à votre événement

La FEHAP contribue au rayonnement des JPO organisées dans vos structures :

- En mentionnant votre participation sur les supports de communication relatifs aux 80 ans (dossier de presse etc...)
- En mettant en ligne votre programme, sur le portail Internet FEHAP
- En relayant vos photos pendant et après la journée sur les réseaux sociaux : twitter, facebook...



### 3 étapes :

- 1 - Inscrivez-vous en ligne sur le Portail Internet FEHAP
- 2- Rapprochez-vous de vos chargés de mission en région : [www.fehap.fr/espace-régions](http://www.fehap.fr/espace-régions)
- 3 - Recevez ensuite le kit de communication des JPO

## Calendrier

### Mai

Ouverture des inscriptions

### Juillet

Réception du kit de communication

### Novembre Décembre

Journées Portes Ouvertes

# Conseils pour organiser sa Journée Portes Ouvertes

## Définir ses cibles

Avant toute chose, il est utile de vous poser les questions suivantes : quel public est visé par cette journée ? Dans quel but ? Il s'agira aussi d'identifier les opportunités de cet événement, autrement dit, ce qui va favoriser la venue du public (ex : des activités conçues pour la famille), mais aussi les freins (ex : l'éloignement géographique).

## Mobiliser les ressources humaines

Le caractère exceptionnel de l'événement induit la mobilisation d'une équipe de salariés et/ou bénévoles pour gérer l'accueil des visiteurs, mais aussi prendre en charge les visites guidées, animer les ateliers, etc. Il est donc nécessaire de prévenir le personnel de votre établissement et les élus de votre Conseil d'administration suffisamment à l'avance. Organiser une première réunion en interne permettra d'évaluer leur intérêt pour le projet, de faire émerger des suggestions d'activités, etc.

La démarche doit être participative pour que chacun puisse se sentir concerné et impliqué dans le projet. Il est également nécessaire d'identifier un coordinateur de projet (qui servira d'intermédiaire entre votre structure et la FEHAP)

## Penser à l'accueil et à la sécurité des publics

Au-delà de définir le programme de la journée, ce type d'événement nécessite une organisation logistique, à commencer par une signalétique efficace : indiquer au public comment se rendre à votre établissement, prévoir une signalétique directionnelle d'intérieur, etc.

En ce qui concerne les règles de sécurité à respecter, retrouvez toutes les informations et déclarations obligatoires pour l'organisation d'événements rassemblant du public, auprès de votre préfecture, sur : <http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Prefectures>

## Après l'opération... un débriefing constructif

Prévoir une fiche de renseignements à faire remplir aux visiteurs à leur arrivée, cela permettra connaître le nombre de visiteurs, leur profil. Ces informations seront nécessaires à l'évaluation de l'efficacité des actions de communication mises en place. Quel public a été touché ? Comment a-t-il pris connaissance de cette journée ? etc. Un questionnaire de satisfaction, rempli au moment du départ permettra de recueillir l'avis des visiteurs. Enfin, un bilan avec l'ensemble du personnel présent sera l'occasion d'avoir un retour des professionnels sur le déroulement des visites et animations. Le public était-il intéressé ?

Les visiteurs ont-ils posé des questions ?

## Sanitaire

### visites

- > Visite d'un service, d'une ambulance, rencontre avec les équipes soignantes
- > Focus sur le matériel chirurgical utilisé au bloc opératoire
- > Découverte des équipements innovants: la télémédecine, l'impression 3D, etc.

### conférences

- > Les opérations ou soins sous hypnose
- > Les cœurs artificiels
- > Histoires insolites de la médecine, etc.
- > Métiers du soin et de l'accompagnement

### animations

- > Initiation aux gestes de premier secours.
- > Ateliers ludo-pédagogiques sur le tabac, sur l'hygiène des mains, sur les dangers du soleil, parcours avec des lunettes de simulation d'état d'ivresse, etc.
- > Dépistage et sensibilisation

### expositions / festivités

- > Exposition photo, peinture, sculpture ...
- > Evolution du matériel médical
- > Performances d'artistes, concerts, etc.

## Médico-social & social

### visites

- > Découverte de la vie de l'établissement : visite guidée faite par les usagers
- > Rencontre avec les équipes sous forme de « speedating » dans les différentes salles
- > Visite d'un jardin thérapeutique

### conférences

- > Etre âgé et vivre en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- > Participation et citoyenneté des personnes handicapées
- > Lien intergénérationnel

### animations

- > Sensibilisation : fabrication d'un module pour montrer les obstacles qu'une personne en situation de handicap rencontre quotidiennement
- > Ateliers d'initiation bien-être : sophrologie, musicothérapie ...
- > Démonstration de sport adapté pour les personnes en situation de handicap...

### expositions / festivités

- > Exposition des créations des usagers de l'établissement
- > Ateliers dégustation pour valoriser la cuisine de l'établissement
- > Performances d'artistes, concerts, etc.



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
**PRIVÉS NON LUCRATIFS**

**1936-2016**

**Soigner et accompagner au fil de la vie  
Fédérer au fil des années**

179 rue de Lourmel / 75015 Paris / 01 53 98 95 00 / [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr) / [80ans@fehap.fr](mailto:80ans@fehap.fr)

Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux

